



## Conseil de quartier Hauts-Quartiers Jeudi 13 novembre 2008

### Présents

**Rémy Rebeyrotte**, maire d'Autun, président de la communauté de communes de l'Autunois, vice-président du conseil général de S&L chargé de la Culture  
**Roger Vernay**, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne, de la Vie des Quartiers et de la Vie associative

**Hubert Lobreau**, conseiller municipal délégué aux Equipements sportifs et de Loisirs

**Patrick Guillet**, conseiller municipal délégué à l'Economie et à l'Emploi  
conseiller municipal délégué au Logement, près des Personnes âgées et à la Politique de la Ville

**Carole Mongouachon**, direction de la Cohésion sociale et urbaine, Ville d'Autun

**Sylvie Lentengre**, Maison des Hauts Quartiers

**Florent Priest**, direction des Services techniques, CCA

Un représentant de la **Gendarmerie nationale**

**Jean-Luc Gandré**, OPAC de S&L

-----

Monsieur le Maire expose la situation économique ; en raison de la crise, les dotations de l'Etat sont en baisse, ce qui engendre de sérieuses inquiétudes sur le fonctionnement des collectivités, notamment des communes. Difficultés d'emprunt, instabilité fiscale, ralentissement des subventions du département et de la région : la situation est fragile et il faut donc envisager l'avenir avec beaucoup de prudence.

La ville d'Autun a décidé de réagir et de faire une économie de 1 500 000 € sur les finances ; 600 000 € ont pu être ainsi économisés cette année et 900 000 € le seront sur le prochain budget. Monsieur le Maire remercie les services municipaux qui mettent tout en œuvre pour réaliser des économies significatives sur le budget de fonctionnement.

Malgré tout, d'importants investissements privés et publics vont être réalisés à Autun et c'est une chance pour la ville :

- ♦ la caserne des pompiers, avec l'aide du Département
- ♦ l'agence nationale de renouvellement urbain investit 30 000 000 € sur la commune associée de Saint-Pantaléon
- ♦ 480 logements seront rénovés et il y aura 70 nouvelles constructions (l'OPAC investira 16 000 000 € et la ville 2 500 000 €)

- ♦ le Centre social Saint-Andoche va voir le jour grâce à une dotation de la Caisse d'allocations familiales et du Conseil général de Saône et Loire sur 3 ans
- ♦ enfin, le Lycée militaire va investir 7 000 000 € sur son site.

Le boulodrome sera réalisé en 2010 et sera financé à 70% par des subventions. Il est nécessaire de rééchelonner certains investissements et de cibler les priorités pour la voirie.

## **Echanges**

---

Déchets ménagers – Centre d'enfouissement technique. L'augmentation de la taxe des ordures ménagères est maîtrisée à 5% au lieu de 10 comme dans la plupart des autres villes, grâce à une amélioration de la gestion de la collecte qui a permis de réaliser une économie d'environ 49 000 € !

Les sacs poubelles seront mis en vente au prix coûtant, une fois par semaine, sur une durée de 3 mois, au Parc des Expos. Auparavant, la distribution était gratuite mais le coût est trop élevé pour la collectivité (65 000 €).

Les bacs sont aussi en vente (de 50 à 140€, prix coûtant) à la Communauté de communes. Il ne faut pas hésiter à contacter Lydie Chevalier, qui est ambassadrice du tri à la CCA.

Il est encore à déplorer l'incivilité de certains habitants qui déposent leurs sacs poubelles au pied des bacs. Tous les points de regroupement sont collectés 3 fois par semaine.

Carole Mongouachon, Directrice et Coordinatrice des centres sociaux, présente l'action des centres, lieux d'échanges et d'information à la disposition des habitants, des associations et des clubs. Les centres sociaux conduiront des projets avec les conseils de quartier et animeront des rencontres.

Les problèmes de stationnement perdurent, compte tenu de la configuration des Hauts-Quartiers. Les trottoirs sont encombrés par les voitures et les piétons sont obligés de se déplacer sur la chaussée, s'exposant ainsi à des problèmes de sécurité. Il y a actuellement à l'étude un projet de parking de 80 places sur le site des anciennes serres Meister, ruelle Sainte- Anne. Il faudrait que certains riverains acceptent de faire quelques mètres à pied, lorsqu'ils ne trouvent pas de place pour se garer face à leur domicile, plutôt que d'occuper le trottoir avec leur voiture...

A l'angle de la rue de Rivault et de la rue Saint-Georges, une place de parking située dans le tournant encombre la chaussée et gêne la circulation (les manœuvres). Ne pourrait-on par exemple remplacer cette place par une quille ?

Moyennant une petite redevance, la Maîtrise pourrait-elle mettre sa cour à disposition durant l'été, en juillet et en août ? La municipalité va reposer la question mais un refus avait été opposé à la 1<sup>ère</sup> demande.

Face à la Tour des Ursulines, une place de parking est inaccessible lorsqu'il pleut (la place se transforme en mare). Les services de la voirie vont intervenir.

Moulin des Places, matérialisation des places de stationnement : programmé au printemps 2009.

Rue Victor-Terret à Saint-Blaise, un poteau a été installé mais il manque l'éclairage. Il faudrait également prévoir un éclairage autour du parking de la Cathédrale. A ce propos, la Cathédrale sera dotée d'un éclairage de mise en valeur sur 2009-2010, après la Porte Saint- André et le Temple de Janus.

Nuisance de la forte population de pigeons sur l'édifice de la Cathédrale et ses alentours ; une nouvelle campagne de stérilisation va être lancée. La présence de choucas pourrait effrayer les pigeons.

Sortie école rue Bouteiller : des parents d'élèves et des particuliers se garent dans le tournant et gênent la circulation. L'école de la rue Bouteiller pourra être intégrée dans le contrat sécurité et circulation, avec l'école Sainte-Marie et le lycée site Leclerc.

La puissance de l'antenne Bouygues va être développée ; quelles en seront les conséquences ? Par prudence, la ville d'Autun a pris un arrêté interdisant l'installation d'antennes-relais à proximité des lieux publics, des écoles et des crèches, personne n'étant aujourd'hui en mesure de trancher sur la nuisance ou non de tels équipements. Des mesures doivent être faites et la mairie interrogera la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales en saisissant le Sous-Préfet. Il faut savoir que la ville avait déposé un recours auprès d'Orange mais a été déboutée par le tribunal au prétexte que le risque de nuisance n'est pas formellement établi et reconnu.

Descente du Moulin-Gamet – rue du Petit-Pont : le panneau bleu avec la flèche doit être ôté, afin d'éviter des manœuvres d'automobilistes dans la cour d'un riverain.

Il existe des décharges sauvages dans la montée de la Croix et le chemin de la Passerelle. Les services de la CCA vont nettoyer les sites qui seront surveillés.

Excès de vitesse le long du cimetière : des travaux sont inscrits au budget 2009. Le passage pour piétons sera surélevé, avec un rétrécissement de la chaussée et l'installation d'une rampe d'accès. La partie du mur qui s'écroule va être reprise, dans le respect des sépultures.

L'implantation d'un colombarium est prévue sur le grand terrain à côté du cimetière.

Une coupe à blanc importante est constatée sous la Croix de la Libération. Nécessité pour la mise en valeur du monument et dégagement du site pour le panorama d'Autun. Il existe un projet de lancement pour delta-planes.

Partage des ruisseaux, faubourg de Breuil, Cascade ; biefs asséchés en été, en raison du captage des pépinières Naudet pour arrosage.